



# INFORMATION

Madame, Monsieur,

Par ce courrier, j'informe les habitants de la commune de Chéu que la municipalité va procéder prochainement à l'installation de caméras dites « gibier », sur l'ensemble du territoire communal.

Cette initiative a pour but de lutter contre **toutes formes d'incivilités**, en particulier le dépôt sauvage de déchets sur la voie publique, acte de plus en plus fréquent, qui comme vous le savez, est un acte prohibé qui doit être sanctionné.

Cette action doit permettre de garantir la salubrité publique ainsi que la tranquillité de l'ensemble des habitants de la commune.

Comptant sur votre sens civique,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Chéu, le 22/03/2019

**Le Maire,**  
**Maurice HARIOT**

